# L'Ami du Peuple

**JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD**

VOL. II, NUMÉRO 43 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine*. — Sudbury, Ont., jeudi, 13 avril 1944


## Lettre d'Ottawa

Ottawa.—Le front parlementaire a été beaucoup moins actif que le front politique au cours de la semaine. Le principal événement des derniers huit jours a sans doute été le congrès que le Crédit social a tenu à Toronto.

C'est le premier congrès national que ce parti politique organisait depuis qu'il a été fondé. Car on ne peut considérer comme un congrès du Crédit social, en tant qu'organisation politique, la réunion qui rassembla à Winnipeg en 1941 les tenants de la réforme monétaire et qui aboutit à la création de l'Organisation de la réforme monétaire démocratique. Toutes les provinces du Canada, à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard, étaient représentées au congrès. Il y avait environ 115 délégués, dont 42 de la province de Québec. Le congrès dura trois jours.

Le but de cette réunion était de jeter les bases d'une organisation nationale du parti de choisir un chef. Le choix du chef national s'est fait rapidement. Deux candidats furent mis en nomination: ce sont M. Solon Low, de Stirling, Alberta, secrétaire provincial et ministre de l'Education dans le gouvernement Manning de l'Alberta et le major A. H. Jukes, de la Colombie britannique. Ce dernier se retira et M. Low fut élu à l'unanimité.

Il fallut beaucoup plus de temps pour décider si l'on devait créer une organisation destinée à faire de l'action politique immédiate d'un bout à l'autre du pays ou s'il ne valait pas mieux s'en tenir encore, pour le moment, au travail d'éducation. La délégation de Québec se prononça d'abord pour la seconde proposition. La lutte fut dure. Mais, à la fin, elle accepta la première proposition, après entente que les créditistes québecois pourraient ne faire de l'action politique que là où ils le jugeraient à propos.

Qu'est-ce qui a amené le Crédit social à tenir ce congrès national? Les raisons sont multiples. Les deux principales, d'après nous, sont les suivantes. A la suite des jugements portés par la Cour suprême du Canada, il y a quelques années, sur certains projets de législation albertaine visant à établir le crédit social dans l'Alberta, les tenants de cette doctrine se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient rien faire, sans constituer un puissant parti fédéral, puisque le pouvoir central était l'autorité souveraine en matière monétaire. Voilà la première raison. La seconde est la tournure des événements politiques au Canada depuis le commencement de la guerre. La C.C.F. a pris une expansion considérable. Le Parti conservateur progressiste paraît se relever dans les provinces anglo-canadiennes. Le Parti libéral, au contraire, perd du terrain partout. Dans cette transformation, le Crédit social, par suite de son caractère provincial, était isolé. Les dirigeants du Crédit social ont voulu se placer sur un pied d'égalité avec les autres partis fédéraux, afin de leur disputer les suffrages populaires aux prochaines élections générales qui normalement devraient venir d'ici juin 1945.

Le nouveau leader national du Crédit social a fait entendre clairement que les députés fédéraux de ce groupe qui siègent à Ottawa sous le nom de la Démocratie nouvelle devront reprendre leur ancien nom. Ces députés sont au nombre de dix. Après Pâques, lorsque le parlement se réunira, il nous faudra donc redonner à ce groupe politique son ancien nom de Crédit social.

### CHEF SANS SIEGE PARLEMENTAIRE

Avec la nomination de M. Low, comme leader national du Crédit social, la Chambre des communes se trouve à compter un parti politique de plus, dont le chef national n'aura pas de siège au parlement. Jusqu'ici, M. John Bracken, leader national du Parti conservateur progressiste, n'a pas jugé bon de se faire élire dans une circonscription. Tim Buck, leader du Parti ouvrier progressiste, ne siège pas également à la Chambre des communes, bien que son parti y soit représenté. Voici maintenant que le Parti du Crédit social sera aussi dirigé par un chef qui n'a pas de siège à la Chambre. On connaît l'opinion du premier ministre Mackenzie King à ce sujet. Au cours de cette session, il s'en est pris, en plusieurs occasions, à M. John Bracken, pour n'être pas présent à la Chambre des communes. Le choix de M. Low, comme leader national du Crédit social, fournira matière à M. King de faire une autre colère sur l'absence des chefs de parti à la Chambre des communes.

M. Low est secrétaire provincial et ministre de l'Education dans le cabinet Manning en Alberta. Sa récente nomination devrait amener un remaniement de cabinet en cette province. Nous ne voyons pas, en effet, comment le nouveau leader puisse remplir ses nouvelles fonctions, sans abandonner les ministères qu'il dirige, en ce moment, dans le cabinet albertain.

Il est une question que nous nous posons au sujet de la participation des créditistes de la province de Québec à ce congrès. Comment vont-ils pouvoir accorder leur politique étrangère avec celle de leur parti. La politique étrangère du Crédit social est bien connue. C'en est une de conscription totale dans cette guerre. Les députés fédéraux du Crédit social sont aussi impérialistes que les conservateurs progressistes et les libéraux. Dans les milieux de langue française, cette attitude va certainement être un obstacle à l'expansion du Crédit social. C'est le même obstacle qui a été, en grande partie, la cause de la déconfiture des conservateurs progressistes et la raison du présent retournement de l'opinion contre les libéraux dans la province de Québec.

Un point à noter: le congrès a dû avoir un caractère bilingue. On rapporte que les discours et les résolutions rédigés en anglais ont dû être traduits en français et que les résolutions lues et les discours prononcés en français ont dû être traduits en anglais. Il y avait, au congrès, des gens de l'Ouest qui n'avaient jamais eu l'occasion de constater de leurs yeux que le pays en était un bilingue. C'est paraît-il, ce qu'ils ont été forcés de reconnaître.

L'intention du Crédit social est de placer des candidats dans le plus grand nombre de circonscriptions qu'il pourra aux prochaines élections générales. Dans maints comtés, il y aura donc un candidat de plus qu'aux dernières élections générales de 1940.

### GOUVERNEMENT DE COALITION

Nous ne saurions nous désintéresser, au Canada, des élections présidentielles qui auront lieu en novembre aux Etats-Unis, à cause de leur répercussion possible sur la situation politique au Canada. A la suite de sa défaite à la nomination de porte-étendard républicain aux prochaines élections présidentielles dans les élections primaires du Wisconsin, M. Wendell-L. Willkie s'est retiré de la lutte lorsqu'il a vu qu'il ne pouvait être choisi candidat du parti républicain à la présidence des Etats-Unis. De Washington, arrive maintenant la rumeur que le président Roosevelt pourrait bien former un gouvernement de coalition en vue de diriger le pays jusqu'à la fin de la guerre. Dans ce cas, dit-on, M. Wendell-L. Willkie serait le candidat de M. Roosevelt à la vice-présidence.

Que faut-il penser de cette rumeur? Il est impossible de se prononcer d'Ottawa, alors que Washington ne le peut pas également. Tout de même, cette rumeur nous indique ce que l'on pense dans la capitale américaine. Si M. Roosevelt décidait de former un gouvernement de coalition, on peut être assuré que cette décision ne manquerait pas d'avoir sa répercussion en notre pays. M. King est supposé se présenter devant le peuple d'ici juin 1945. La situation n'est pas rose pour lui. Il n'a rien à gagner et tout à perdre aux prochaines élections générales. Si la guerre menaçait de se prolonger plus longtemps qu'on ne le croie et si les Etats-Unis approuvaient la formation d'un gouvernement de coalition à Washington, le premier ministre King pourrait bien suivre le même exemple. La pression en vue de former un gouvernement de coalition à Ottawa deviendrait alors plus forte dans le cas où le parti libéral subirait des défaites aux élections générales qui doivent avoir lieu, d'ici la fin de l'année, dans les provinces de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Ce dont nous pouvons être certain, en effet, c'est que le premier ministre King tient à prendre tous les moyens d'être présent à la conférence de la paix. Il s'est montré toujours opposé à la formation d'un gouvernement de coalition depuis le commencement de la guerre. Mais, s'il lui faut changer encore une fois d'idée, il n'hésitera point, pourvu que ce changement d'idée lui assure d'être présent à la conférence de la paix.

M. King, d'ailleurs, n'a pas écarté toute possibilité de constituer un gouvernement de coalition au pays. Au cours de la présente session, lorsqu'il y a fait allusion, il s'est déclaré personnellement contre ce projet, mais il a ajouté que, s'il n'y avait pas eu d'élections générales d'ici juin 1945, le parlement devrait alors étudier la situation à la lumière des circonstances.

### POLITIQUE DE DELATION

La politique de délation du gouvernement canadien continue de soulever des protestations dans les milieux de langue française. La Chambre de commerce du district de Montréal vient d'adopter une résolution à l'adresse du ministre fédéral du Travail, dans laquelle elle dénonce l'ordonnance qui oblige les employeurs à dénoncer au Service sélectif leurs employés qui ne sont pas en règle avec les règlements de la mobilisation.

Une telle ordonnance n'est rien autre chose que l'établissement du régime de la délation. Elle fait des patrons une sorte de Gestapo canadienne. Praticable ou non, ce régime n'aurait dû jamais être introduit au Canada. Le gouvernement King serait bien inspiré de revenir sur ses pas. Une mesure de ce genre exerce une mauvaise influence psychologique sur la population, surtout sur la population agricole. Ce sont des ordonnances de ce genre qui préparent la défaite des libéraux, dans maintes circonscriptions, aux prochaines élections générales, et qui engendrent des rancoeurs indéracinables contre le gouvernement actuel.

## Il faut signer la pétition

Un mouvement vient de prendre naissance dans la région contre la mesure inique du gouvernement obligeant un père famille à dénoncer, à vendre son enfant. Inutile de dire que nous sommes 100% en arrière de ce mouvement de protestation et que l'Ami du Peuple fera tout en son pouvoir pour le voir réussir. Nous félicitons ici MM. Lionel Campeau et O. Bédard initiateurs du mouvement.

Voici l'en-tête de la pétition avec quelques uns des premiers noms recueillis.

Nous, les soussignés, déclarons avec M. André Laurendeau que l'ordonnance signée le 28 janvier, 1944, et les règlements ministériels contenus dans la "Guide des Patrons" doivent être supprimés sans délai par l'autorité compétente parce que ce sont " des règlements dictatoriaux, aussi inhumains qu'antisociaux qui transforment l'espionnage en devoir et la cruauté en vertu".

Nous déclarons en outre, que l'interprétation du mot "employeur" tel que donnée dans les 4 dernières lignes du 1er paragraphe p. 3 du "Guide des Patrons" n'est pas exacte, parce que le père de famille, cultivateur n'est pas l'employeur de son enfant, et le fils n'est pas l'employé de son père mais plutôt le co-propriétaire. C'est pourquoi nous demandons que les fermiers ne soient pas tracassés par cette ordonnance.

Nous tenons responsables de tous les désastres sociaux, engendrés par la mise en vigueur d'une telle ordonnance, notre député actuel, le gouvernement et toute organisation politique qui n'aura pas travaillé au rappel de cette ordonnance injuste.

Quelques noms recueillis, et nous encourageons tous les Canadiens-Français à faire de même.

Omer Bédard, Lionel Campeau, O. Lapalme, Richard Gagnon, Roger Proulx, Edmond Dubuc, Ernest Carrey, Jos. Servant, Eddy Servant, Donat Lebrun, F. Paré, E.-A. Whissell, C. Lalonde, A. Laberge, A. Bover, A. Lachapelle, R. Droulette, Léonie Bobineau, Mme Aldé Robineau, Mme Léonie Robineau, Lucien Robineau, Aldé Robineau, A. Jolicoeur, R. Gervais, J. Dénommé, Aldorin Bédard, Anna Roy, Alphonse Roy, Albert Marois, L. Bédard, L. Auger, O. Cayen, Georges Bergeron, L. Laurin, P.-E. Charron, A. Lauzon, E. Roy, D. Roy, Pat Savard, A. Berton, Geo. Cholette, Oscar Jolicoeur, Albert Garcau, Jean-Louis Lafrance, Gilbert Campeau, Léonard Pilon.

## A propos de la St-Jean-Baptiste

Nous avons décidé de laisser là ce rapport qui a assez duré déjà. Pour nous l'incident se clot avec ce numéro-ci, à moins qu'on ne revienne à la charge. Nous ne pourrons que regretter l'attitude qu'ont prise certains dirigeants de la St-Jean-Baptiste qui se refusent à admettre l'importance de la diffusion de la pensée française apportée chaque semaine par l'Ami du Peuple dans de si nombreux foyers. Nous ne disons pas que c'est là l'opinion de tous les membres de la Société, car de nombreux témoignages nous ont convaincus du contraire. Mais il n'en reste pas moins qu'officiellement, si nous nous arrêtons à l'opinion de ceux qui ont parlé à l'assemblée, l'impression demeure qu'on ne veut pas de l'Ami du Peuple et cela pour des raisons qui ne se tiennent pas debout.

Ça démontre que ces individus comprennent très mal ce qu'est l'importance d'un journal catholique français et indépendant dans la région. C'est maintenant aux membrs de la société de dire si oui ou non ils acceptent le verdict de leurs dirigeants.

## Histoire de "ketchup"

Parce que Sydney W. Long, citoyen de Copper Cliff âgé de 28 ans, raffole du Ketchup avec son poisson et ses patates frites, il s'est causé beaucoup d'ennuis. Avec $27 dans ses poches, Long est entré dans un restaurant de Sudbury un soir et a commandé du poisson et des patates frites avec Ketchup. La commande est arrivée sans ketchup, alors Long a refusé de payer le prix demandé 25 cents. On appela la police et Long refusa toujours de payer. Il fut conduit à la prison et durant une perquisition, la police trouva 4 livrets de rationnement pour la bière qui ne lui appartenaient pas. Alors il a été accusé de possession illégale en plus d'avoir volé un repas. En cour de police, il raconta l'histoire au magistrat McKessock et s'excusa des livrets de rationnement en disant que des amis lui avaient demandé de leur procurer la bière. Long a oublié toutefois qu'il fallait la signature de ces amis pour acheter la bière. Son procès a été remis à mardi.

Les manufacturiers capables d'obtenir l'acier nécessaire des fournisseurs américains ont maintenant le droit de fabriquer des stores vénitiens en métal.

## Encore le feu

M. et Mme Merrill McClelland de Hawk Junction, près de Sault Ste-Marie ont perdu leur bébé d'un an et presque toutes leurs possessions tôt cette semaine, quand le feu a détruit leur maison, et voilà qu'ils ont reçu en cadeau un foyer complètement meublé. La Croix Rouge de Massey avec l'aide des citoyens de ce village, a envoyé un envoi considérable de linge et autres articles à la famille en deuil, pendant qu'un citoyen de Hawk Junction fournissait une maison. M. McClelland, un employé de l'Algoma Central Railway a reçu -100 de linge de sa famille, de ses supérieurs et de ses camarades à l'ouvrage. Le feu qui a coûté la vie à leur enfant est survenu le lundi matin.

## Une remise d'écussons

La commission des Parcs de Sudbury a tenu une réunion spéciale pour distribuer des écussons aux champions patineurs des écoles de Sudbury. Trois garçons et trois filles, étudiants des écoles de Sudbury recevront les écussons pour être arrivés premiers dans leur divisions respectives. Le tournoi a eu lieu durant la semaine du 14 au 19 février, au parc Athlétique. Ceux qui ont reçu les prix sont Wilfrid Theriault de 228 rue Bond; Marion Cliff de 172 rue Addie; Noella Larose, de 202 rue Whittaker; Wilfred Smith de l'école Technique; Robert Larose de 202 rue Whittaker et Léona Lalonde de 61 rue Regent. Nous sommes fiers de constater que les nôtres sont à l'honneur.

## Activité sur le marché minier

A la suite d'une activité accrue dernièrement sur le marché minier, on signale une augmentation de 105% dans le nombre de concessions minières enregistrées à Sudbury durant le mois de mars. L'augmentation a été compilée d'après les chiffres pour septembre 1939, le premier mois de la guerre. Durant le mois de mars, Martin Storey, greffier minier à Sudbury, a enregistré 205 concessions pendant qu'au mois de mars l'an dernier on inscrivait 99 concessions.


Buvez les liqueurs douces

**SILVER FOAM**

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.

Tél. 7-7561 — 185, rue Lorne

**Autos usagés demandés**

Nous avons besoin de
100 automobiles usagés
Les plus hauts prix sont payés

Ecrivez ou amenez votre machine à

**DAVISON'S GARAGE LTD.**

103 rue Elm, Sudbury — Tél. 7-7566

# Au Royaume de la Femme

*Directrice: Yvonne Charette*

## CE VIEUX PRINTEMPS!

Qui a jamais eu l'idée de dire ça?

Et pourtant, depuis le premier hiver battu en brèche, combien de fois les hommes ont vu la nature s'étirer, se détendre, le soleil reprendre ses flâneries et les arbres refleurir tandis que la terre s'attiédit. Combien de fois? Les nombres s'entrecroisent et s'embrouillent et se confondent dans la bouche des savants qui n'y voient goutte. Recommencement cent fois millénaire, vieux comme la terre dont il compte les ans. Mais les rajeunissements ne vieillissent pas...

Le printemps de la vie!

Parce qu'elle est un constant renouveau d'inquiétude, d'illusions, de forces, de science et de sagesse acquise. Notre jeunesse n'est pas liée à notre âge. Pour nous qui savons, nous ne la laissons pas à la merci des ans. Après l'engourdissement de nos corps, après l'assoupissement de nos facultés, il restera toujours ce qui fait dès aujourd'hui notre jeunesse véritable: la continuelle renaissance de nos âmes à la vérité, vrai bonheur d'ici-bas, et image du Printemps Eternel.

## COURRIER DE LYSETTE

D.—Mon fiancé est fils unique et sa mère est veuve. Si nous allons au cinéma, chez des amis, en soirée, en voiture, sa mère insiste pour nous suivre et mon fiancé semble trouver cela tout naturel. Pour moi, cela m'irrite, m'enlève tout mon plaisir. Ne devrais-je pas m'opposer à ce chaperonnage? —JEUNE AMOUREUSE

R.—Toute fiancée souhaite avoir son fiancé un peu à elle, et il est naturel qu'elle voit d'un mauvais oeil sa future belle-mère s'interposer entre elle et son fiancé. Mais si elle tient à s'attirer les bonnes grâces de cette future belle-maman, il vaut mieux faire des sacrifices et montrer bonne figure à la tierce personne qu'elle représente. Surtout si cette mère n'a qu'un fils, elle craint davantage de le perdre et d'être supplantée dans son coeur. Mais si elle est comprenante, si elle se rappelle avoir été jeune, elle n'abusera pas de l'affection de son fils pour réclamer le droit de l'accompagner dans toutes ses sorties avec sa fiancée. Il est très difficile de votre part de faire une remarque ouverte à ce sujet, vous blesseriez et votre fiancé et votre future belle-mère, essayez de faire venir des occasions où il sera impossible à cette dame de vous accompagner. Mais surtout ayez de la compréhension et évitez les froids. Il est moins pénible pour une mère de se retirer en acceptant bravement le fait que son fils doit faire sa vie, se marier, se détacher de son foyer pour en fonder un autre, que de ressentir l'animosité ou le mécontentement de sa future belle-fille. Soyez charmante malgré votre désir légitime de sortir seule parfois avec votre fiancé, vous y gagnerez pour votre bonheur et pour votre paix future. Employez de la diplomatie et vous verrez qu'un jour, le problème aura trouvé sa solution sans qu'il y ait eu à choquer les sentiments de cette maman qui ne veut pas se séparer de son grand fils.

• •

D.—J'ai quatorze ans et je suis fréquentée par un jeune homme de dix-sept, depuis le mois de décembre. Mon père ne veut plus que je sorte avec ce jeune somme parce qu'il me trouve trop jeune; ma mère cependant n'y voit pas d'objections. Au début, mon père ne m'a rien reproché mais récemment il a dit à mon ami de ne plus revenir. Que dois-je faire. J'aime ce jeune homme. — FILLE EN PEINE

R.—Il faut obéir à votre père et ne plus revoir ce jeune homme. Une fillette de quatorze ans, qui sort seule avec un jeune homme, se fait mal juger car cela ne convient pas à son âge.

• •

D.—Quand une jeune fille dîne au restaurant avec un jeune homme, doit-elle lui passer le pain qui est dans une assiette sur la table ou doit-elle le laisser se servir seul?—BIEN EDUQUEE.

R.—Si cette jeune fille passe le pain à son compagnon elle lui donne une preuve d'attention aimable, mais il n'y a pas à redire si elle le laisse se servir seul car sur les petite tables de restaurant tout est à portée de la main des convives.

• •

D.—Que pensez-vous d'un jeune homme qui m'a fiancée à Noël et ne cesse de me demander de lui rendre sa liberté sous prétexte qu'il n'est pas en mesure de se marier maintenant, ce qui est faux, car il a plus de trois mille dollars en banque à part des biens immeubles qu'il possède?—QUI VOUS REMERCIE A L'AVANCE.

R.—Je pense simplement que ce jeune homme est attaché ailleurs, regrette de s'être engagé par des fiançailles et désire se retirer. Je lui rendrais sa parole et ne verserais pas une larme. Il ne vous sert à rien de vous cramponner à lui, congédiez-le, vous aurez le beau rôle et vous aurez moins à souffrir que si la rupture vient de son côté comme c'est fort probable, selon votre lettre. Il n'est jamais trop tard pour reconnaître qu'on s'est trompé et une fiancée délaissée est moins à plaindre qu'une femme trompée, trahie.

• •

D.—Quel genre de coiffure me conviendrait? J'ai la figure ronde et je suis assez grasse. J'ai les cheveux châtains, les yeux bleus. Quelles sont les couleurs que je devrais porter! — VOTRE COURRIER M'INTERESSE.

R.—Les cheveux relevés sur la tête et un peu longs sur la nuque affineront votre figure. Mais comme vous êtes jeune, la coiffure la plus simple sera jolie. Toutes les teintes vous vont si vous avez le teint clair mais le bleu comme vos yeux fera merveille.

## Blezard Valley

Lundi le 3 avril à la salle du conseil eut lieu l'assemblée mensuelle des membres. Durant la soirée M. C. Bisaillon fit la lecture du rapport.

On apprend que le gouvernement provincial accepte le by-law des chemins de la municipalité au montant de $6000.

Le département des Highways doit ouvrir les chemins des concessions avec les charrues à neige ces jours-ci.

Le gouvernement provincial a voté $400,000 pour l'installation de l'Hydro dans les districts ruraux. Une partie de cet argent sera utilisée pour installer l'Hydro dans notre municipalité.

La construction d'une maison de refuge pour les vieillards du district a été remise après la guerre à cause du coût élevé de construction de cette institution.

Notre ingénieur du département des chemins municipaux établira son bureau à Sudbury. Dans trois ou quatre semaines il élira domicile dans cette ville.

L'association des municipalités du district de Sudbury tiendra une assemblée des membres à Sudbury dans quelques jours.

Notre (roll) de taxe municipale pour 1944 sera bientôt prêt et la collection commencera le 15 avril.

M. Mike Dembski a été nommé assesseur de la municipalité pour 1944.

VA-ET-VIENT:

Mme Siméon Rainville (fils), de Boninville, vient de subir une opération pour l'appendice. Après une convalescence de quelques jours, elle reprendra l'enseignement.

Nos collégiens MM. Léo Legault et Laurent Martin sont de passage dans leurs familles respectives cette fin de semaine.

*Faites lire l'Ami du Peuple*

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 5-5645
FOURRURE
Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

# Un défi à l'histoire

**L'UNE des pires conséquences des guerres dans le passé était la hausse du coût de la vie qui s'achevait dans l'inflation. Ce fléau sapait la vitalité des nations, et la pauvreté et l'injustice s'ajoutaient aux malheurs de la guerre.**

**Tout finissait par la chute verticale des prix et le chômage.**

**Aujourd'hui, nous sommes résolus à écarter ce danger.**

**Nous avons déjà réalisé de grandes choses pour éviter la répétition de ce désastre de l'élévation des prix que nous avons connu dans les guerres précédentes.**

**Nous avons payé des impôts plus élevés. Nous avons acheté des obligations de la victoire. Nous avons strictement limité les profits.**

**Nous avons plafonné les prix. Et pour maintenir ce plafond, nous avons eu recours au contrôle des salaires et des gages.**

**Le coût de la plupart de ces augmentations a été absorbé, et, dans la plupart des cas, à l'avantage du consommateur.**

**Le maintien du plafonnement n'a pas été une tâche facile. Mais les résultats qu'on a obtenus valaient l'effort qu'on a fait. De 1914 à 1919 les prix s'étaient élevés de 60%. De 1939 à 1944 l'augmentation n'a été que de 18%.**

**L'effort du peuple canadien a été suffisamment heureux pour être remarqué par d'autres pays.**

**Nous devons continuer à tenir. Il ne faut pas que l'histoire se répète. Nous pouvons faire mieux encore.**

***Nous pouvons tous aider—***

***En nous interdisant toute dépense qui n'est pas absolument nécessaire et en achetant des obligations de la victoire.***

***En n'accumulant pas de vivres, et en ne faisant pas d'achats au marché noir.***

***En ne profitant pas des conditions créées par la guerre pour réclamer des prix, des salaires, des loyers et des profits plus élevés.***

**(La deuxième d'une série de messages du gouvernement canadien soulignant l'importance d'enrayer la hausse du coût de la vie et de conjurer le danger de la déflation).**

# L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

*Rédacteur en chef, Camille Lemieux*
*Administratrice, Yvonne Charette*
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 13 avril 1944


## Notre conception de la famille

Nous avons indiqué, le mois dernier, quelques-uns des dangers qui menacent notre famille. Il reste pourtant quelque chose à notre actif. Des siècles de traditions chrétiennes ont laissé au fond des coeurs une marque trop profonde pour que le progrès moderne des quarante dernières années ait réussi à la faire disparaître.

C'est un écrivain américain qui écrit, dans une revue de chez nous, que nous restons, dans l'Amérique du Nord, comme un anachronisme. Malgré tout ce que nous subissons d'influences païennes, nous restons un groupe tellement distinct que les étrangers, qui ont vu ailleurs, ne peuvent s'empêcher de remarquer surtout les différences.

Et ce que M. Burton Ledoux note avec sympathie, des Français de France l'ont noté aussi avec une bienveillance égale quoique différente. Ils retrouvent en notre groupe quelque chose de la vieille France qui s'est conservé en Amérique.

Ils se rendent moins compte que M. Ledoux des obstacles qu'il nous a fallu surmonter, des luttes qu'il nous a fallu soutenir. Mais tous s'accordent à dire que la conception de la famille est un des signes qui nous distinguent.

*Conception chrétienne de la famille*

Nous n'avons pas encore accepté, comme tous les païens qui sont pris dans le courant du progrès moderne, l'idée que le divorce est une chose normale. Plusieurs peuvent se séparer, quelques-uns peuvent se "remarier"; mais il reste au fond de leur conscience un remords, quelque chose qui leur dit qu'ils sont sortis de la bonne voie. Cela n'existe plus chez ceux qui ont *progressé*.

Et il en est de même de la question de l'empêchement de la famille. Notre petit groupe, même s'il accepte parfois les pratiques ambiantes, n'accepte pas l'esprit de l'ambiance. Pour nous cela reste un péché.

*Le mariage.*—Et le mariage reste quelque chose de sérieux, de sacré. On peut ne pas être difficile sur le choix des jeunes filles avec qui l'on sort, mais on veut l'être sur le choix de la jeune fille qu'on veut pour épouse. Il faut bien avouer que le laisser-aller des fréquentations compromet le choix définitif. Mais il faut constater que lorsqu'on choisit, on veut bien choisir, parce qu'on croit encore que le choix est définitif et engage pour toute la vie.

*Les préoccupations surnaturelles.*—Et qui dira le souci du salut de l'âme de leur mari, de leurs enfants qui, au milieu de toutes les préoccupations de nos mères canadiennes, reste la préoccupation principale, source parfois de véritable héroïsme?

Je voudrais qu'ici, dans chaque cercle d'étude, les ligueurs, chaque ligueur fît un petit effort pour se rappeler tel ou tel cas qui illustre ce que je viens de dire. Pour moi qui ai rencontré des groupes de nos mamans, et dans toutes les classes de notre société, je puis dire que ce souci de l'âme est général. C'est cela qui est au fond, par exemple, de toutes les inquiétudes et de toutes les angoisses qui broient le coeur de celles qui ont des fils à l'armée. Les exceptions ici confirment la règle.

Et pour les pères, qui pourrait dire que cela ne les préoccupe pas? Ils ne veulent pas le laisser voir comme les mères. Mais au fond, même si eux-mêmes ne marchent pas sur le chemin du ciel, ils veulent que leurs enfants y marchent. Que chacun s'examine et il verra que cela est une affirmation qui répond à la réalité. Voilà des faits.

*Notre conception de la famille est-elle arriérée?*

Cette conception de la famille est-elle une conception arriérée? Faudrait-il entrer dans le mouvement qui entraîne tout le monde autour de nous? Cela empêche-t-il notre progrès? Quelques-uns peuvent le penser. Mais notons encore quelques faits qui crèvent les yeux.

Au Nouveau-Brunswick, en dépit de toutes les tracasseries — à l'école et ailleurs, — nos frères les Acadiens, qui ont la même conception que nous de la famille, sont en train de conquérir la province.

Ici, dans le Québec, nous avons conquis les Cantons de l'Est et sommes en train, au Saguenay, en Abitibi, de conquérir des royaumes.

Le nord de l'Ontario est peuplé des nôtres.

Et les comtés voisins de la province de Québec sont à nous.

Au Manitoba nous constituons un groupe solide et fort.

Et de ce côté-ci des Rocheuses, dans l'Ouest, nous avons des groupes canadiens-français qui luttent et qui tiennent allumé ce flambeau spirituel au milieu des ouragans et des bourrasques.

La même chose se produit en certaines parties de l'Ontario, où nous ne sommes pas la majorité.

Toute l'histoire des petites Dionne est plus qu'un événement curieux qui attire la foule des badauds, c'est un symbole qui fait réfléchir ceux qui pensent.

Des Américains, des Anglo-Canadiens aussi bien que plusieurs Canadiens français du Québec et et de l'Ontario l'ont compris.

Dans la Nouvelle-Angleterre, en dépit de toutes les apostasies, de tous les abandons, il y a encore un groupe franco-américain qui garde la vieille tradition nationale. Je n'oublierai jamais l'étonnement plein d'admiration d'un général français qui, dans une randonnée de vacances, avait découvert cette petite France perdue dans les Etats-Unis.

*Deux conclusions: fierté, lutte*

Il suffit de réfléchir un peu pour comprendre que cette volonté de vivre de quelques millions d'hommes dispersés sur un continent, que cette conception religieuse et chrétienne de la famille, héritée des ancêtres, constituent une force admirable.

Nous ne sommes pas si arriérés que certains se plaisent à le dire parmi nous, à la suite des *farceurs* de *Life*.

Pourquoi rougir d'être ce que nous sommes? Pourquoi attacher tant d'importance à ceux qui se moquent de notre famille? Ne sont-ils pas ceux dont il nous serait permis à bon droit de rire, si le rire en ces questions était chrétien? Ne faut-il pas plutôt les prendre en pitié? Il progresse vers l'abîme, ils courent sur le chemin qui y conduit.

Si nous prenions une conscience plus nette de la valeur de notre famille, il semble que tous nos efforts devraient être employés non seulement à prêcher la fierté, mais aussi à lutter contre tout le régime qui est en train de vider le coeur et l'esprit de nos gens de toutes leurs idées chrétiennes.

Comprenons que la famille, telle que nous la concevons, est notre bien le plus précieux; alors nous pourrons plus facilement et plus énergiquement résister à ce que nous appelons la dégradation.

Tous nos problèmes de coopération, d'éducation, d'industrialisme, de colonisation, de politique ne seront bien jugés que le jour où nous les jugerons les yeux fixés sur la famille chrétienne.

## TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Vous permettrez les lignes suivantes en marge de vos articles sur la Société Saint-Jean-Baptiste, section de Sudbury.

Tout d'abord, si j'écris, c'est avec la ferme conviction qu'entre amis une entente est toujours possible. Dans la situation présente, l'estime que j'ai pour votre personne existe toujours, quoiqu'il y ait différence d'opinions.

Vous avez peut-être attaqué des personnalités, mais en tout premier lieu le front de l'attaque porte contre la Société Saint-Jean-Baptiste même. Celle-ci demeure notre société nationale et doit être le point d'unité de tous les Canadiens français soucieux de présenter un front commun devant l'opposition. La section de Sudbury ne diffère aucunement des autres sections soit de Montréal ou d'ailleurs.

Il en résulte, M. le Rédacteur, une division lamentable des nôtres. C'est toute une désintégration de l'élément français de notre district. Les divisions sont nombreuses. Et quoiqu'il arrive, la conclusion logique est qu'une seule de ces divisions sera "pro-Lemieux"; les autres, si elles ne s'entendent point, s'accorderont à vous désapprouver. Il y aurait là, je le crois, un danger pour l'Ami du Peuple et surtout, pour tout ce qui regarde les Canadiens français en général dans notre région. On ne se divise point soi-même sans s'affaiblir.

Quant aux individus que vous avez certainement dépiécés dans vos articles, vous êtes libre de les juger comme bon vous semble.

Mais ceux-ci n'auraient-ils pas des qualités? Seraient-ils tout simplement un amas de défauts? Je ne le crois pas. Ils ont leurs qualités qui leur permettent de prendre place aux rangs des nôtres. Peu importe leurs méthodes d'approche. Qu'ils parlent fort, qu'ils emploient assez fréquemment des termes plus ou moins distingués, ne nous y arrêtons pas. Les résultats seuls les acquittent ou les condamnent.

N'allez pas croire qu'ils proclameront publiquement chacun de leurs succès. Il y a toujours la possibilité qu'ils soient modestes. Ils ont, d'après vous, des attaches politiques compromettantes? Restez assuré que, si ces liens existent, ces messieurs ne nous ont point reniés. Certains faits nous portent à croire au contraire que, très souvent, ils les auraient mis au service de la cause nationale. Un instant. M. le Rédacteur, ne vous prononcez pas sur leur culpabilité à cause de cela. Personnellement, je crois que, s'ils ont été opportunistes tout en restant fidèles à leur foi, à leur race, ils valent bien autant que vous et moi.

De là à dire que tous les torts sont de votre côté, M. le Rédacteur, il existe une marge considérable. Vous avez toujours agi avec franchise, avec sincérité. Cependant, il ne faudrait pas parler trop souvent comme un écolier en colère. C'est un peu le ton de votre dernier article. L'on s'attendrait de vous à une critique logiquement construite en des termes plus distingués et par le fait même plus français. Mettre de l'esprit cinglant dans un article c'est y intéresser tout le monde; y mettre de la franchise brutale, basse, c'est dégoûter la majorité.

Sans doute, d'après vous, ils le méritent bien; à une question sensée, ils ont rendu une réponse qui n'en était pas une. Et même là, dans certains cas, ils ont su le faire vulgairement, tranchant la question avec une antipathie acharnée.

Malgré cela, la Saint-Jean-Baptiste demeure et restera, j'en suis certain, notre centre de ralliement par excellence, et je crois sincèrement que l'Ami du Peuple fausse son rôle, sa vocation en l'attaquant publiquement. Il est préférable, vu la situation présente, que nous soyons opportunistes en tant que notre état de Canadiens français catholiques nous le permet.

En conclusion, un dernier appel sincère: donnez-nous autre chose à lire que des articles de dénigration concernant notre association nationale. Combattez des idées. Les Anglais se réjouissent de nos divisions internes et c'est avec empressement que je demande à vous et aux autres individus dans le camp opposé de refaire les rangs, d'être encore une fois d'une seule troupe unie: unie non seulement par le nombre, mais solidaire par intention: la sauvegarde, le respect de nos droits.

Sincèrement,

Arthur QUESNEL,
Hanmer, Ont.

* *

Note du rédacteur. — Pour nous l'incident de la St-Jean-Baptiste finissait avec la fin du rapport sur le journal. La lettre précédente cependant, avec son accusation injuste nous oblige à ramener l'affaire sur le tapis.

Nous nous demandons si M. Quesnel a lu les rapports parus dans l'Ami du Peuple où si la chose lui a été "rapportée" par un autre. Qu'il les relise ou s'il n'a pas ces numéros, nous nous ferons un plaisir de les lui fournir. Il s'apercevra, s'il veut comprendre honnêtement la lettre et l'esprit des rapports en question, qu'il n'y a pas eu d'attaques contre la St-Jean-Baptiste mais contre la façon d'agir assez peu intelligente de certains de ses dirigeants. Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'en montrant ces dirigeants sous leur vrai jour nous faisons du tort à la Société. Personne ne nous convaincra que les types mis en cause personnifient la St-Jean-Baptiste. Ils ont été élus à leur poste, voilà tout; et c'est le devoir des membres de regarder à ce qu'ils suivent le rôle que s'est tracé cette société: celle de travailler au bien de la cause française. Et c'est justement parce que nous voulons une St-Jean-Baptiste forte, au-dessus de toute partisannerie, et bienfaisante pour votre minorité que nous avons pris cette attitude.

M. Quesnel prétend qu'il nous faut faire l'union! D'accord mais l'union à notre avis, ne peut se faire que dans l'honneur non dans les manoeuvres louches et désapprouvables. Et ne vous en déplaise nous avons la ferme conviction que la vérité doit rayonner, resplendir et que c'est même là, la condition de succès de toute oeuvre de bien commun.

De plus, nous ne demandons pas à tous les nôtres d'être d'un seul parti politique, cela ne sera jamais possible, mais à nos dirigeants nous avons droit de demander qu'ils agissent dans tous leurs actes publics, comme des Canadiens français.

Enfin, pour terminer, nous aimons à faire remarquer de nouveau à M. Quesnel que l'accusation de supposées attaques contre la société St-Jean-Baptiste de la part de l'Ami du Peuple, est absolument sans fondement. M. Quesnel a peut-être trouvé cela quelque part mais il ne l'a certainement pas lu dans les pages de l'Ami du Peuple.

Camille LEMIEUX

## M. Jean-François Pouliot

Par Edmond Lemieux.

Depuis quand le parlement est-il une tribune où l'on peut diffamer outrageusement ceux qui ne peuvent pas s'y disculper? Envoyons-nous à Ottawa des députés pour qu'ils y satisfassent à leur ressentiment purement personnel et qui n'a rien rien à faire avec l'intérêt général? Les querelles privées vont-elles devenir des sujets de discussion publique? Les assemblées législatives vont-elles devenir des foires à l'empoigne où les honnêtes gens risquent de compromettre leur réputation aux mains des enragés? M. Jean - François Pouliot serait-il de ces gens qui cachés derrière leur immunité parlementaire, jettent à pleines mains le fumier individuels?

L'autre jour, parlant de H. Léopold Richer, journaliste, il l'a traité de canaille. Rien que cela. Du point de vue national, les états de service du correspondant du Devoir étant ce qu'ils sont, on trouve l'expression de M. Pouliot ridicule et grotesque. Le député de Témiscouata est un esprit superficiel, sautillant et cambriolant. Depuis Stantead surtout, il verse dans le rosse, chaque fois qu'il aperçoit la figure de celui qui l'a si longtemps fait valoir, qui a toujours fait écho à ses protestations, qui lui fit toujours la part généreuse d'applaudissement.

M. Pouliot fait partie du vieux stock parlementaire malgré sa fronde passagère. Il a le culte de deux hommes, MM. King et Lapointe, et c'est assez pour définir l'extravagance de sa position. Lapointe a laissé un testament d'oppression, de ruine. Tous les excès politiques actuels, il en a posé les premisses en acceptant de suivre King dans ses reniements, ses manquements à la parole donnée. Avec de pareils patrons, M. Pouliot n'a pas fini de passer pour un évervelé, et dont les témérités jusqu'ici, n'ont fait de mal qu'à lui-même.

Il n'y a de vraiment bons que les gens bien portants.—Emile Augier.

* *

Pour juge il y a son coeur, pour amis ses égaux.—Saint Lambert.


## RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

### *À Tous les Patrons:*

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1944, doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veuillez donc communiquer *immédiatement* avec votre plus proche bureau de Placement et de Service sélectif, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

***Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.***

### *À Tous les Employés:*

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

**LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE**

L'HON. HUMPHREY MITCHELL,
*Ministre du Travail*

LOUIS J. TROTTIER
R. J. TALLON
ALLAN M. MITCHELL
*Commissaires,*

## VICTOIRE D'ABORD !

Quel jour mémorable que celui où paraîtra sur nos journaux ce mot flamboyant: VICTOIRE ! Cela ne tardera pas, maintenant. Mais quand ? Bientôt, à condition de combattre avec autant de ténacité et de vaillance que nos soldats, nos marins et nos aviateurs. Nos dollars fourniront à nos défenseurs les armes puissantes qui achèveront la déroute de l'ennemi, qui le réduiront à une reddition sans conditions. C'est le temps de frapper fort. *Prêtons* plus que jamais, pour lire plus tôt la grande nouvelle de notre victoire!

**ACHETONS DES OBLIGATIONS !**

VICTOIRE D'ABORD

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

# Pour aider au 6ième Emprunt de la Victoire

## Cette page a été commanditée par les hôteliers suivants:

**HOTEL BALMORAL**
2, rue Elm

**HOTEL COULSON**
Rue Durham

**HOTEL FRONTENAC**
14, rue Durham

**HOTEL KING EDWARD**
88, rue Elgin

**HOTEL FROOD**
NICK PERKOVITCH, Prop. — 287, rue Kathleen

**HOTEL INTERNATIONAL**
PETER BOROVICH, Prop. — 201, rue Kathleen

**HOTEL MONTREAL**
70, rue Elm

**HOTEL NEW ONTARIO**
ALEC PRETE, Prop. — 206, rue Elgin

**HOTEL NICKEL CITY**
EMILE FABRRO, Prop. — A l'angle des rues Hazel et Lorne

**HOTEL NICKEL RANGE**
12, rue Elm

**HOTEL QUEENS**
Angle des rues Borgia et Llagar

**HOTEL PARIS**
Rue Borgia

**HOTEL SUDBURY**
300, rue Elgin

**Fashion Craft Shops Ltd.**
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

# En marge du Service sélectif

Tony Prete, jeune homme bien connu à Sudbury, a été écroué au commissariat de police à Sulbury quand il est entré pour savoir si la police le cherchait. Prete a été arrestation a été demandée par le bureau du Service Sélectif. Son arrestation a été demandé par le bureau après qu'il eut refusé de se rendre à un camp de bûcherons tel que pourvu par un décret. L'accusation a été portée tôt au mois de mars, mais n'a pas été pressée jusqu'à ce jour parce que Prete était allé aux E.-U. Il est revenu vendredi et est censé être en congé de la Marine américaine. Comparaissant devant le magistrat McKessock, son procès a été remis à mercredi sous cautionnement de $50 à la demande de son avocat A.-J. DeDiana. L'avocat a dit à la cour qu'il voulait s'assurer si Prete, comme marin américain pouvait être accusé par le Bureau du Service Sélectif. S'il ne pouvait trouvé un tel règlement, Prete plaiderait coupable.

## Au Rio, les 13, 14, 15 avril

Pour ceux qui, comme moi, apprécient une vue de Johnny Weismuller, le théâtre Rio peut certainement les satisfaire cette semaine.

Vous verrez un grand as, athlète et nageur, en action; vous aurez aussi une idée de la magnifique et terrible jungle africaine. Comme Tarzan, M. Weismuller remplit ainsi qu'il le fait toujours, son rôle de premier plan, pendant que son singe dompté, Cheetah, vous fera rire. L'histoire, bien . . . nous n'avons pas besoin d'une histoire pour rendre ce film intéressant, mais il y en a une quand même, et le tout vous captivera.. Mais pourquoi en dire plus . . . je l'ai très apprécié.

(Communiqué)

**Au GRAND**
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
WINTERTIME - - - - Sonja Henie
BORDERTOWN GUN FIGHTERS — "Wild Bill Elliot"
— et —
Caricatures en couleurs et Chapitre 3 de "The Batman"
LUNDI - MARDI ET MERCREDI
ABOVE SUSPICION - Joan Crawford
RACKET MAN - - - - - - Tom Neal
— aussi —
Les dernières nouvelles mondiales

DES ASSURANCES
Quand vous prenez une assurance, voyez à ce qu'elle vous donne les meilleurs taux, qu'elle couvre la pleine valeur, et que son service soit prompt. Nous assurons les maisons, meubles, automobiles, camions, enfin tout ce qui est sujet à risque.
ROSS SMITH REALTORS
Téléphone 8-8792 113 rue Durham

**J.-E. LACOURCIERE**
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

**Nickel Tire Service**
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-8132
25 rue Beech

**LAITERIE STANDARD**
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

TOURBILLON D'ADRESSES . . .

MALGRÉ TOUS LES HASARDS DE LA GUERRE

31.500.000 LETTRES

SONT PARVENUES À NOS MILITAIRES L'AN DERNIER

VOUS rappelez-vous de la carte de "changement d'adresse" à remplir lorsque vous changiez de domicile? Une fois que vous l'aviez remise à votre bureau de poste, chaque lettre qui vous était destinée devait être réexpédiée à votre nouvelle adresse, et cela jusqu'à ce que tous vos correspondants soient bien au courant de votre nouveau domicile.

Vous n'avez peut-être pas souvent déménagé, mais la poste s'est occupée chaque fois de réexpédier votre courrier. Si vous vous y arrêtez un instant, vous commencerez à comprendre la tâche énorme que le courrier militaire impose au Corps postal canadien lorsque des milliers d'hommes sont déplacés presque chaque jour.

Et pourtant, malgré qu'il faille localiser les hommes depuis les unités de renfort jusqu'à leur poste sur le front . . . à l'hôpital . . . en congé . . . lorsque leur unité se déplace . . . malgré les retards de la poste aérienne dus au mauvais temps . . . les retards des bateaux par suite de l'intervention de l'ennemi . . . malgré enfin tous les hasards de la guerre que vous pouvez imaginer . . . la poste et le Corps postal canadien ont livré 31,500,000 lettres à nos militaires outre-mer en 1943!

Inévitablement, la localisation de ceux qui sont déplacés ou blessés ne peut pas se faire sans qu'il survienne des retards. Inévitablement aussi, l'intervention de l'ennemi retarde la livraison en certains cas. *Mais tout ce que l'ingéniosité et l'effort humains peuvent faire pour hâter la livraison des lettres que vos militaires attendent, la poste le fait et ne cessera de le faire.* De nouveaux moyens de hâter la livraison du courrier sont mis en oeuvre et de nouvelles possibilités sont étudiées. Songez à vos propres amis qui ont été placés dans de nouveaux postes outre-mer, et vous comprendrez le travail qu'il faut faire pour les localiser lorsque le courrier se rend à leur ancienne adresse. Vous pouvez aider la poste et le Corps postal canadien à vous donner un meilleur service si vous prenez le temps de vous assurer que votre courrier est bien préparé.

OBSERVEZ CES SIMPLES RECOMMANDATIONS

1. Assurez-vous toujours que chaque lettre ou colis (bien emballé) sont *complètement* et correctement adressés.
2. Utilisez du papier léger pour la poste aérienne ordinaire ou des formules de lettres-avion pour les troupes. Les messages airgraphs prennent un peu plus de temps parce qu'il faut les reproduire au Canada et outre-mer.
3. Si vous avez été averti que votre correspondant est à l'hôpital, inscrivez "A l'hôpital" sur la lettre.
4. Dans vos colis, ne placez jamais d'aliments périssables ou des substances que le froid ou la chaleur peuvent endommager.

POSTMASTER GENERAL CANADA

POSTES, CANADA

*Publié avec l'autorisation de*
L'HON. W. P. MULOCK, C.R., DÉPUTÉ, MINISTRE DES POSTES

Mido
MULTIFORT
SUPER AUTOMATIQUE
"La Montre Incomparable"

Cette montre de renommée universelle se remonte par elle-même, est à l'épreuve de l'eau, de la poussière, de l'électricité et résiste aux coups les plus durs.

Recommandée et vendue par

ROBERT BROWN
LIMITED
DIAMOND MERCHANTS
AND OPTOMETRISTS
SUDBURY - COPPER CLIFF

## Verner

Samedi après-midi, le 25 mars, avait lieu à l'école, le concours régional de français sous la présidence de M. l'inspecteur C.-X. Charron.

Les cinq concurrents dont les noms suivent se présentèrent au concours: Mlles Plante et Champagne de Lavigne; Mlle M. Sylvestre de l'école S. no. 1 Caldwell; Mlle A. Gagnon, de l'école P. no. 2. Caldwell, et M. J. Gingras, aussi de l'école du village.

M. Gingras fut déclaré vainqueur chez les garçons, et Mlle M. Sylvestre, fille de M. et Mme Etienne Sylvestre, fut l'heureuse lauréate chez les filles. Félicitations à ceux-ci!

Les noms des heureux gagnants ont été divulgués dimanche soir lors d'une petite et intéressante séance, présentée par les élèves de l'école du village sous la bienveillante direction des Rév. SS. Grises de la Croix. Voici le joli programme présenté durant la soirée:

1.—Entrée: Duo, par Carmen et Claude Ménard
2.—Prière et Serment d'honneur à la Patrie.
3.—Chant: Notre-Dame du Canada, par les grands
4.—Discours du Président de la Section Juvénile "Alfred Longpré"
5.—Récitations: 1. Le petit peureux; 2. Dans la lune, par un groupe de la 1ière année.
6.—Chants: 1. Le cycle du vin; 2. Le Moulin, par la petite maîtrise, sous la direction de M. le vicaire Blais.
7.—Récitations: 1. Bébé grandit; 2. Le labour, par les petites
8.—Saynète: La grève chez les écoliers, par les petits de la 1ière année
9.—Saynète: Le carême d'un petit chantre, par R. Gingras, G. Lepage et F. Gingras.
10.—Chant: Ah! si mon moine voulait danser, par un groupe de fillettes
Récitation: La leçon à la poupée
12.—Chants: 1. Alouette; 2. Le Carillon, par la petite maîtrise
13.—Récitation: Mon premier sermon
14.—Saynète: La preuve par l'histoire, par la classe du 5ième cours
15.—Récitations: Le vieux sucrier canadien; Monsieur le printemps
16.—Chants: 1. Salve Regina; 2. La légende, par la petite maîtrise
17.—Grand choeur parlé: Ton histoire est une épopée, par les deux grandes classes.
18.—Allocution par M. l'inspecteur qui encouragea le rapprochement des parents à l'école. M. le curé, ainsi que le Rév. P. Legault, de la paroisse Ste-Anne de Sudbury, ont aussi adressé la parole.

Nous honoraient par leur présence: les Rév. P. Cholette de Lavigne, Bradley de River Valley, et Vaillancourt de Sturgeon Falls.

## St-Charles

Dimanche dernier un groupe de parents s'assembla pour une soirée surprise chez M. Roger Gauthier pour célébrer le 65e anniversaire de Mme Gauthier. Etaient présents: M. et Mme Stanislas Gauthier de Azilda, M. et Mme Joseph Condo de Coniston, M. et Mme Lionel Gervais de Sudbury, M. et Mme Thomas Gauvreau, M. et Mme Fabien Gauthier, M. Hector Gauthier et ses deux enfants, Victor et Lorraine, tous de Winnow Lake, M. Ferrier Gauthier, de Sudbury, M. et Mme Henri Lagrandeur et Mme Virginie Lapensée de St-Charles. Une adresse fut lue par Raymond Gauthier d'Azilda. Mme Gauthier reçut de nombreux cadeaux et fut très enchantée de la grande surprise que tous lui avaient causée.

Après une bonne partie de cartes, on se quitta, tous bien contents de la veillée.

Dimanche dernier, à la salle paroissiale, furent distribués les coupons de rationnement.

Nous espérions bien que l'hiver était fini, mais "Bonhomme Neige" nous a surpris, et a pratiquement rempli tous nos chemins. Sans trop de difficulté toutefois, la charrue du gouvernement a réussi à les déblayer.

Un accident est survenu sur la route Hagar-St-Charles, alors que M. J.-B. Roy accompagné de son petit garçon firent mauvaise rencontre avec M. Gérard Lamontagne. Les deux automobiles se luttèrent face à face. Le jeune garçon subit des blessures au visage en se frappant la figure dans le pare-brise. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital où il reçut des soins immédiatement. Les autres passagers s'en tirèrent sans trop de douleurs.

Cécile Giroux, enfant M. et Mme Albert Giroux, est hospitalisée à l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf de Sturgeon Falls, depuis quelque temps.

M. et Mme Alyre Grandmaison visitent actuellement M. et Mme Evangéliste Tessier.

M. et Mme Isaac Bédard, marchands, ont échangé leur propriété et magasin pour celle de M. Raoul Taylor. Nous sommes certains que la clientèle sera aussi satisfaite des nouveaux services qu'auparavant. Bonne chance.

M. et Mme Henri Champagne (née Florence Martin) sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Champagne.

M. et Mme Lionel Lemieux (née Mérina Brisson) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Marielle-Loretta. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Gosselin de Coniston.

**Club Saint-Louis**
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

## Chelmsford

M. et Mme Percy Castonguay annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Carmelle-Rital. Parrain, M. Cyrille Castonguay; marraine, Mlle Hortense Joliat.

A M. et Mme Wesley Bragg est née une fille, baptisée sous les prénoms de Bertha-Ann. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lanctot.

A M. et Mme Oscar Trottier est né un fils, Albert-Oscar-Joseph. Parrain, M. Albert Henri, marraine, Mlle Ida Beauvais.

M. et Mme Florian Dubois ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme M. Sauvé, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Germain Blais de Burwash passaient quelques jours chez Mme Alphonse Blais.

Mlle Laurette Blais, institutrice à Iroquois Falls, passe les vacances dans sa famille.

Mlle Juliette Tremblay, institutrice, visite ses parents à Hanmer.

Les élèves du Couvent Notre-Dame-de-Lourdes de Sturgeon Falls sont revenues dans leurs familles à l'occasion de Pâques.

La sagesse nous renvoie à l'enfance.—Pascal.

* *

Plus l'intelligence connaît, et plus elle peut être coupable.—J. de Maistre.

**Bannon Bros. Ltd.**
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 383

SUDBURY ONTARIO
**LEBEL & FILS**
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

**A. FOURNIER LTEE**
ASSURANCES
FONDEE 1898
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

**Les Déclarations d'Impôts sur le Revenu**
**POUR 1943 DOIVENT ÊTRE REÇUES AU PLUS TARD**
**LE 30 AVRIL 1944**

**1. QUELS SONT CEUX QUI DOIVENT FAIRE DES DÉCLARATIONS?**

Si vous êtes célibataire et que votre revenu ait dépassé $660.00—
Ou, si vous êtes marié et que votre revenu ait dépassé $1,200.00—
Ou, si vous avez subi des déductions d'impôts en 1943—**vous devez faire une déclaration.**

**2. QUELLES FORMULES FAUT-IL EMPLOYER?**

Pour tout revenu au-dessous de $3,000.00, employez la Formule T.1 Spéciale.
Pour tout revenu au-dessus de $3,000.00, employez la Formule T.1 Générale.

**3. OÙ VOUS POUVEZ TROUVER DES FORMULES**

Vous pouvez obtenir les formules dans:
1. Les Bureaux de Poste.
2. Le Bureau de l'Impôt sur le Revenu de votre district.

Votre prompte coopération est instamment requise. Plus de 2,000,000 de Canadiens feront des déclarations d'impôt sur le revenu. Vous pouvez aider en allant chercher vos formules **maintenant,** en les remplissant et en les postant **promptement.**

Il est important que les formules de déclarations d'impôts sur le revenu soient promptement remises. **Premièrement,** ces formules doivent être remplies pour obtenir le crédit des déductions d'impôts qui vous sont dues. **Deuxièmement,** pour réclamer tout remboursement auquel vous avez droit. **Troisièmement,** pour établir la Position d'Epargne de vos impôts qui doit vous être remboursée avec intérêt après la guerre.

**Faites vos déclarations maintenant, et pas plus tard que le 30 avril pour éviter la pénalité de 5% de votre impôt.**

**Le solde qui reste dû sur votre impôt de 1943 peut être payé avant le 31 août sans que vous ayez à subir AUCUNE PÉNALITÉ.**

**DEMANDEZ VOTRE "FEUILLET T.4" À VOTRE PATRON**

Pour avoir un aperçu de vos revenus et de vos déductions d'impôts en 1943, demandez à votre patron la copie du "Feuillet T.4" qu'il a rempli et remis au Gouvernement. Faites ceci. Vous épargnerez du temps et vous aiderez aussi à prévenir les erreurs.

DOMINION DU CANADA—MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
**DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU**
COLIN GIBSON, Ministre du Revenu National
C. FRASER ELLIOTT, Sous-Ministre du Revenu National pour l'Impôt

# Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Un nouvel ordre, issu du Service Sélectif aux Etats-Unis, a aggravé davantage la situation du baseball chez nos voisins d'outre-frontière; dorénavant le gouvernement américain se réserve le droit de conscrire, pour le travail essentiel, les hommes qui ont été renvoyés par les autorités militaires à cause de déficiences physiques. Il est évident que ce règlement est un rude choc que doivent subir les organisateurs des ligues majeures de baseball et personne dans le moment ne sait où il mènera. Cependant, les magnats du sport favori des Américains sont moins inquiétés que l'on ne le supposerait. Pour parer à cet ordre du Service Sélectif ils ont eu déjà recours à deux expédients qui pourront, si Washington n'intervient pas davantage, assurer le fonctionnement du baseball pendant la nouvelle saison qui s'annonce. Tout d'abord, les gérants des diverses équipes professionnelles tâchent de mettre sur leur alignement le plus grand nombre de vétérans possible, c'est-à-dire des joueurs qui ont dépassé l'âge militaire. Certes ce premier expédient abaissera la qualité du jeu mais d'un autre côté, il lui permet de survivre et c'est ce dont il est question dans le moment. Le deuxième moyen employé par les magnats pour conserver le baseball est l'importation, si l'on peut parler ainsi, du talent sud-américain. Puisque la conscription n'a pas encore été introduite dans les républiques sud-américaines, il s'ensuit qu'un nombre imposant de joueurs venus de ces contrées sont disponibles pour le baseball américain. Voilà en somme où en est rendu le sport national de nos voisins. Réussira-t-il à se maintenir intact pendant l'année 1944? Avec un peu d'optimisme, affirmons que le baseball professionnel saura encore pendant la saison prochaine distraire des foules nombreuses.

• •

Pour la première fois durant sa tournée pour le trophée Allan, le Frood a rencontré une équipe bien équilibrée la semaine dernière dans la présence des As de Québec. Au moment où nous écrivions ces lignes, les représentants de Sudbury venaient de perdre deux parties consécutives (5 à 1 et 6 à 2) aux mains des As. Si nous considérons la récente tenue des porte-couleurs du Québec, il semble bien qu'ils ont plus qu'une chance de remporter le championnat sénior du Dominion.

• •

Bill Durnan, Elmer Lach, Maurice Richard, Emile Bouchard et Dick Irvin ont été choisis pour faire partie de l'équipe étoile de la ligue Nationale de hockey. On sait que tous sont membres du fameux club Canadien.

• •

En parlant des Habitants, il est tout probable qu'ils vont disposer du Chicago assez facilement dans la série finale pour la coupe Stanley. Peut-être l'on-t-il fait au moment où cette chronique a été publiée. En tout cas, les Eperviers peuvent se considérer chanceux s'ils remportent un triomphe.

## St-Jean-de-Brébeuf

Les paroissiens de St-Jean-de-Brébeuf ont célébré avec beaucoup de piété les exercices de la Semaine Sainte et de la fête de Pâques. Les communions furent aussi très nombreuses.

Nous apprenons avec regret que M. et Mme Alfred Bazinet (née Jeanne Giroux) ont eu la douleur de perdre un bébé de quatre jours vendredi dernier. L'inhumation eut lieu samedi après-midi à Verner.

A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

Après avoir demeuré à Sudbury pendant deux ans, M. et Mme Alfred Bazinet et leur deux fils Gilles et Rhéal, nous quittaient dernièrement pour aller demeurer à Verner.

Un art, si humble soit-il, agrandit toujours l'âme.Théophile Gautier.

Il ne faut jamais regretter le temps qui a été nécessaire pour bien faire.—Joubert.

• •

La conquête de l'avenir a bien autant de valeur que la garde du passé. —Guizot.

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

*Salle d'étude sur le Crédit Social*

Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.

Tout le monde est bienvenu.

**290 rue King, est** **Sudbury**


# Vous participez à l'effort commun

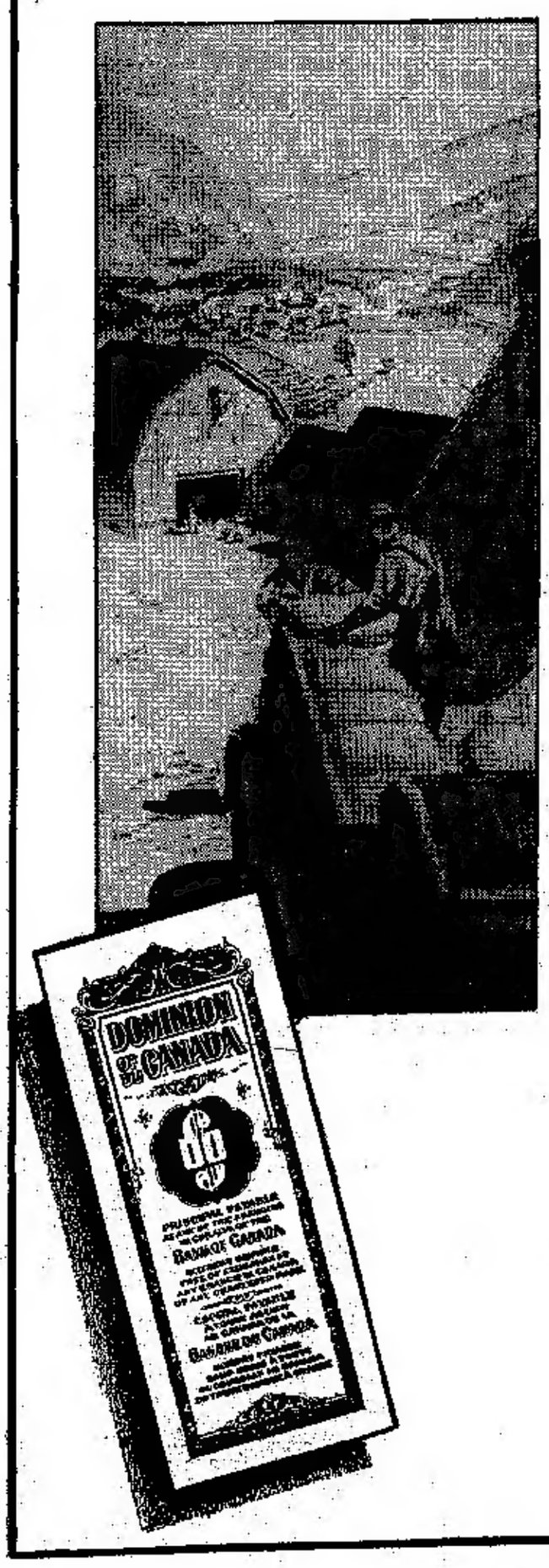


MALGRÉ le manque de main d'oeuvre, les cultivateurs canadiens ont su répondre à la demande croissante de vivres.

Mais il est une autre tâche essentielle qui s'impose aux cultivateurs.

On demandera bientôt aux Canadiens de toute condition de fournir l'argent nécessaire à la victoire, et l'on sait que, de nouveau, les centres ruraux répondront à l'appel. Nous qui connaissons les douceurs du foyer, nous devons aider nos combattants.

Nos énormes exportations de vivres et l'augmentation de la consommation au pays même ont naturellement provoqué une hausse à peu près générale des prix des denrées.

Les cultivateurs peuvent aujourd'hui mettre de l'argent de côté, et cela leur permettra de contribuer plus que jamais à la tâche essentielle qui incombe à tous les Canadiens: acheter des Obligations de la Victoire. Ainsi, civils et militaires, cultivateurs et ouvriers, participeront à l'effort commun qui assurera la victoire.

On ne vous demande pas de donner votre argent . . . mais de le prêter à intérêt, en achetant des Obligations de la Victoire.

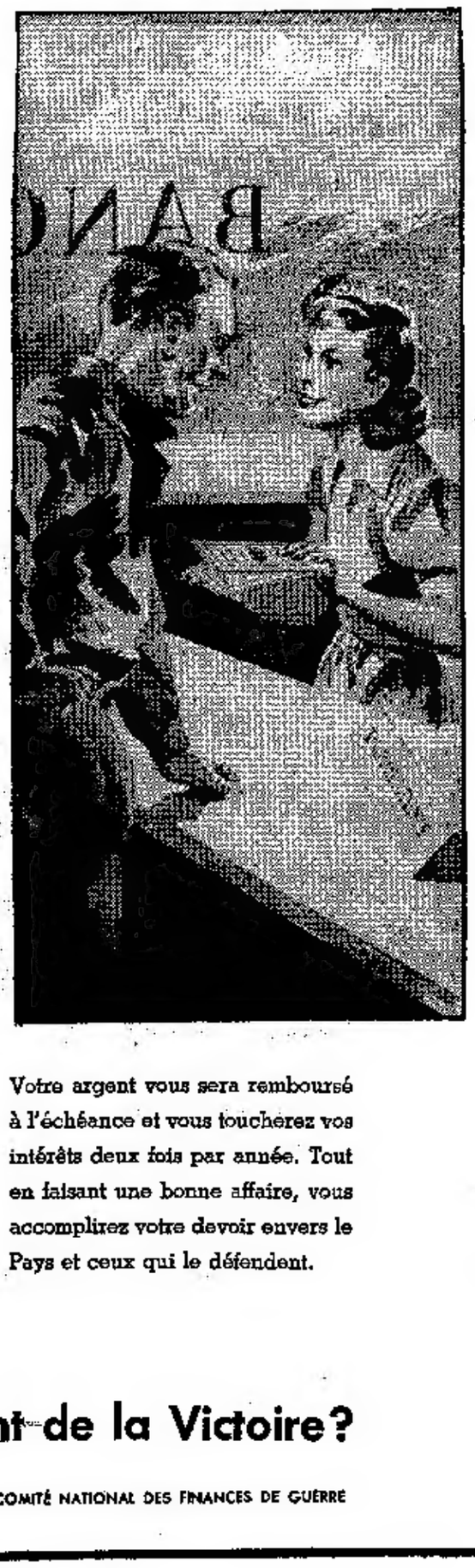

Votre argent vous sera remboursé à l'échéance et vous toucherez vos intérêts deux fois par année. Tout en faisant une bonne affaire, vous accomplirez votre devoir envers le Pays et ceux qui le défendent.

## Que ferez-vous au VIe Emprunt de la Victoire?

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

445-OB-FL

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

**ADAM & CIE**

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

**Pharmacie Michaud**

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN

REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

***Réparation de montres***

SERVICE prompt et avec soin à des prix raisonnables

N'allez pas manquer cet important rendez-vous à cause de votre montre défectueuse. Faites-la réparer par

**ED. LAURIN**

SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION

49 rue Cedar Sudbury

En haut de la Banque Royal

# Jour de Pâques à Sainte-Anne

La chorale Ste-Anne sous l'habile direction de M. Roland Groulx nous fit entendre du magnifique chant à la grande messe de Pâques. Le Kyrie et le Credo étaient de la messe en l'honneur de sainte Thérèse par de la Hache. Le reste était de la messe du Sacre par Em. et Aug. Brune.

A l'offertoire on eut le Régina Coeli de L. De Merlier superbement rendu. A la communion ce fut le Quid Retribuam Domino par Louis Lambillotte. M. Guy Lafond était à l'orgue la messe diacre, sous diacre avait pour officiants les RR. PP. Dechene, Legault et Waddell jésuites.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. Père Capucin.

Félicitations et remerciements à la chorale Ste-Anne d'avoir contribué à rendre si grande et si belle la messe de Pâques.

# Frais d'éducation

Le commissaire H.-C. Meades a présenté une analyse sur les frais d'éducation dans les écoles secondaires de Sudbury, a une réunion de la commission il dit que 30% seulement des élèves inscrits pouvaient obtenir leur premier degré d'immatriculation et 21% leur deuxième degré dans nos High School, cette année.

Il ajoute que 20% seulement des élèves pourront compléter leur cours à l'école technique, cette année. Si nous considérons ceci, il en coûte $1,773 par élève par année pour compléter un cours de High School ou à l'école technique $1,424.00 par élève par année pour compléter son premier degré d'immatriculation, et $1,012 par étudiant par année pour compléter ses deux degrés d'immatriculation. Il dit que les chiffres sont à peu près les mêmes pour chaque année, et qu'il a compilé les siens sur les résultats des trois dernières années. On discutera ces chiffres à une réunion spéciale le 16 avril des comités d'éducation des deux écoles et des professeurs.

**J.-B. DUCHARME**

Service Funéraire

73 rue Beech Téléphone: 6-6302

**GRAND BINGO**

Au sous-sol de l'école Nolin, lundi, le 24 avril

Entrée 25 sous

A cette occasion tirage de magnifiques prix

UN COFFRE EN CEDRE — VALEUR $42. OU $30. EN ARGENT

UN SERVICE DE VAISSELLE, (38 morceaux), DE $17.50 OU $15.00 EN ARGENT

UNE GARNITURE DE CHAMBRE (7 morceaux) OU $10.00 EN ARGENT

Les billets pour le tirage en vente au magasin A. Lalande, AU COIN DES RUES KING ET NOTRE-DAME

PAIN Carload ---------- 2 pour 15¢

SOUPE aux légumes Libby's -- 2 btes 10 oz. 19¢

FARINE Maple Leaf: 7 lbs 25¢ - 24 lbs 79¢

SAVON Toilette Lux ---------- 2 pour 11¢

CORN FLAKES Kelloggs ---------- pqt 8 oz. 8¢

BEURRE Carload, 1ère qualité ---------- lb 38¢

BISCUITS assortis ---------- lb 25¢

**L'EPICERIE CARLOAD**

"3 MAGASINS 3"

45 rue Elm "Quality Meat" et Epicerie

499 Notre-Dame 16 Elm est

**MARTIN-SENOUR**

**PEINTURE 100% PURE**

POUR QU'UNE PEINTURE DONNE UN RENDEMENT DE 100%, ELLE DOIT ETRE 100% PURE

C'est pourquoi

**Martin-Senour, pure 100%**

est la meilleure peinture de maison sur le marché aujourd'hui

Elle est faite de produits purs seulement et vendue après analyse chimique.

Quand vous peinturez, vous le faites pour plusieurs raisons dont les deux principales sont la protection et la bonne apparence. Vous pouvez être assuré que vous obtiendrez le maximum de rendement sur ces deux points quand vous utilisez.

MARTIN-SENOUR 100% PURE

Au gallon $4.85 — A la pinte $1.45

½ chopine 45¢

Les couleurs "Star", un peu plus cher

MARTIN-SENOUR PAINT

**COCHRANE-DUNLOP HARDWARE, LTD.**

Sudbury, Ontario

**Théâtre CAPITOL Sudbury**

A l'écran jusqu'à samedi

THE SHINING HOUR

— aussi —

GUADALCANAL DIARY

LUNDI ET MARDI

"ADVENTURES OF TARTU"

**THEATRE RIO**

RUE HAZEL

LES PLUS BAS PRIX DANS LE DISTRICT DE SUDBURY

Jeudi, vendredi, samedi - 13, 14, 15 avril

CAMPUS RHYTHM

Gale Storm et Johnny Downs

— et —

Tarzan's Desert Mystery

— avec —

Johnny Weismuller et Nancy Kelly

— aussi —

CHAPITRE 3 DE DARE DEVILS OF THE WEST

CARICATURE ET DERNIERES NOUVELLES

Lundi, mardi, mercredi - 17, 18, 19 avril

HANGMEN ALSO DIE

Walter Brennan et Brian Donlevy

— et —

LADY TAKE A CHANCE

— avec —

John Wayne et Jean Arthur

NE MANQUEZ AUCUN DE CES PORTRAITS

VOYEZ PLUS POUR MOINS!